

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU
22 mars 2024

Début de la réunion : 17h30

Accueil

Présents : Equipe pédagogique : Marc PANKUTZ, Laetitia TROMMENSCHLAGER, Catherine SIMON, JANTZEN Agnès.

Parents d'élèves : Mmes THORR Fanny, REIS Caroline, BRITSCH Noémie, KIENLEN Aline, COLLOTTE Ophélie

Mairie : M. MOSER Jacky, Adjoint

Périscolaire : M. GAUTHIER Yves, Directeur

Excusés : Mme STOFFEL Marie-Laure, Maire, Mme FREMY Marie-José, Adjointe
Mme BERGER-SAUNIER, Inspectrice de l'Education Nationale.
Mmes BONKENDORF Marielle, PICOT Anaïs : déléguées

M. PANKUTZ, directeur, souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie de leur présence.

I. **Approbation du Compte rendu du dernier Conseil d'école**

Le Compte rendu est approuvé à l'unanimité

II. **Entrée en 6^{ème}**

30 élèves sont en partance pour le collège

M. PANKUTZ énonce le calendrier des procédures d'affectation / dérogation 2024

Les parents disposeront d'une notice explicative pour chaque étape.

Les parents auront deux feuilles à compléter et à ramener à l'école (le premier volet a été distribué le 18 mars). Le Directeur à la charge de saisir les informations sur le portail réservé à cette procédure (y compris pour les demandes de dérogation).

Les déléguées demandent que des informations concernant les inscriptions en 6^{ème} soient communiqué aux parents des CM2 en début d'année afin de rassurer sur les procédures et les délais.

Le Directeur intégrera ces informations dans la fiche « Parents-Infos » du mois de septembre.

III. **Effectifs pour la rentrée de septembre 2024**

Actuellement, il y a 125 élèves. Il y a 30 départs (CM2) et 29 ou 30 arrivées annoncées par la maternelle, pour l'instant, soit une prévision de 123 élèves à la rentrée de septembre soit une moyenne de 25 élèves par classe.

Prévisions: CP : 28

CE 1: 18

CE 2: 22

CM 1: 30

CM 2: 27

Soit 125 élèves

Les Inscriptions pour les nouveaux arrivants se font à l'école, sur RDV, les **lundis 8 et 15 avril 2024**
Avec 125 élèves nous restons stables et maintenons les 5 classes. Pour rappel, le seuil de fermeture de la 5^{ème} classe est fixé à 103 élèves et le seuil d'ouverture pour une 6^{ème} classe est de 141 élèves.

IV. Organisation du temps scolaire

Le calendrier de renouvellement ou de modification de l'organisation de la semaine scolaire exige que la commune renouvelle sa demande de dérogation tous les 3 ans.

Description de la procédure qui commence par une délibération du Conseil d'Ecole.

Le Directeur demande s'il y a lieu de débattre sur une nouvelle organisation de la semaine. Les membres du Conseil d'école estiment qu'il n'est pas nécessaire de

Remettre en cause l'organisation générale de la semaine (4 jours : lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Le directeur demande à l'assemblée si le vote peut se faire à main levée. Celle-ci approuve.

À la question « souhaitez-vous que l'organisation du temps scolaire actuelle soit reconduite », les membres du conseil d'école répondent « **OUI** » à l'**UNANIMITÉ**.
10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.

V. Harcèlement / Projet Phare

Activités menées en classe :

Chartes signées par les élèves et parfois les parents ; rôle des délégués et de chacun, échanges réponses à un questionnaire autour du harcèlement avec les élèves.

Le sujet est également systématiquement à l'ordre du jour à la rentrée, lors des réunions d'informations, dans chaque classe.

Les déléguées des parents nous indiquent qu'aucun problème particulier lié à ce sujet. Les parents semblent avoir également pris la mesure de ce « phénomène » et ont pris l'habitude d'avertir les enseignants rapidement en cas de conflit entre élèves hors école, ce qui permet de réagir immédiatement. Nous avons eu, depuis le début de l'année des « départs de feu » que nous avons pu calmer grâce au dialogue entre les enfants leurs parents et les enseignants.

Nous constatons néanmoins, avec l'augmentation du nombre d'enfants présents sur les réseaux sociaux que les conflits démarrent souvent de là. Nous devons donc, en tant qu'adultes, mettre l'accent sur les dangers que peuvent représenter ces réseaux et sur la prudence qu'il faut adopter dans ce qu'on y publie et la manière dont cela peut être interprété. Beaucoup de conflits, surtout au CM, démarrent sur internet et ont des répercussions sur la communauté scolaire.

VI. Activités pédagogiques, évaluations, RASED...

A) APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Ces activités se poursuivent sous la forme d'aide personnalisée, le mardi, le lundi en fonction des enseignants.

Projet d'école

A) Décloisonnement Maths

Des ateliers problèmes, 1 heure par semaine, communs à toutes les classes, permettant à tous les élèves d'être confrontés hebdomadairement à des situations de problèmes en pouvant travailler à leur niveau et en développant leur capacité de raisonnement pour être plus en confiance.

B) Décloisonnement Lecture

Une demie heure par semaine le vendredi. Après avoir travaillé sur la recherche, nous mettons actuellement l'accent sur la vitesse en lecture, permettant, ici aussi, de faire travailler les élèves sur une capacité particulière et à leur niveau.

C) Contes, légendes et mythologie :

Les classes travaillent actuellement chacune sur un thème associé à ce projet. La mythologie grecque ainsi que les contes traditionnels y sont bien présents.

Un spectacle clôturera cette année scolaire lors de la fête des écoles et du Périscolaire qui aura lieu le vendredi 28 juin prochain.

C) fête de fin d'année

Nous avons, lors du premier Conseil d'Ecole, demandé à la commune de bloquer la date du 28 Juin prochain pour l'organisation de la fête de fin d'année. M. MOSSER nous indique qu'il vérifiera mais que cela a très certainement fait.

L'école maternelle nous a informé qu'elle organisera sa partie dans ses propres locaux ce qui permettra à nouveau de faire converger les parents de la maternelle à l'école élémentaire.

Le périscolaire s'associera à l'école élémentaire pour le spectacle.

Les parents se disent partants pour organiser à nouveau la partie « buvette » sur le modèle de l'organisation de l'an passé. Nous demandons à la Commune la fourniture des garnitures. M. MOSSER prend note.

Seule inconnue au tableau : l'école élémentaire qui devrait avoir déménagé dans les nouveaux locaux d'ici fin avril et dont l'entrée ne sera plus au même endroit.

Sera-t-il possible d'organiser la partie « restauration » sur la place devant la salle polyvalente comme l'an passé ou devons nous mettre cela en place dans la cour (provisoire) de la nouvelle école ?

M. MOSSER nous informe que le parking devant la salle polyvalente sera utilisable.

Sera-t-il possible d'organiser des jeux pour les enfants comme l'an passé ? La préparation et la gestion d'un spectacle étant plus longues et nécessitant un encadrement spécifique mobilisant tous les animateurs, Monsieur Gauthier ne pense pas que l'organisation d'ateliers « jeux » sera possible.

Une réunion sera prévue afin d'organiser le spectacle (organisation en fonction de l'ordre de passage, durée, répétitions, etc.)

Mairie : Sécurisation si circulation entre la maternelle et l'école, sécurisation éventuelle du parvis de l'école

Monsieur PANKUTZ propose de fixer la date du prochain Conseil d'Ecole au début du mois de Juin afin de pouvoir anticiper la préparation de cette journée.

Le vendredi 14 juin est retenu.

Évaluations

Les évaluations « repères » au CP et au CE1, et maintenant CM1 comme leur nom l'indique, se veulent être un outil qui doit permettre aux enseignants de cibler les domaines dans lesquels les difficultés sont les plus marquées.

Les CP ont participé à la deuxième partie de ces évaluations durant le mois de Janvier.

Madame SIMON nous en fait un rapide bilan :

Sur 18 élèves, 4 sont en difficultés en français (dont 3 élèves allophones) avec des difficultés principalement en vocabulaire et en compréhension, même s'ils rentrent dans la lecture, et 7 en mathématiques (surtout résolution de problèmes et soustraction).

Réseau d'aides spécialisées

Des dossiers sont en attente et tardent à pouvoir être finalisés...

Autres activités

A) Activités sportives

Piscine :

L'activité a démarré le lundi 13 février dernier pour la classe de CE2 qui s'est rendue durant 3 semaines à la piscine « Aqualia de Colmar pour un stage de 3 fois 3 séances.

Depuis cette semaine, c'est la classe des CE1 qui a démarré son cycle à « Aqualia », sur le même modèle.

Les CM2 et les CP, ont commencé leur cycle de 10 séances à la piscine « Arc En Ciel » de Kaysersberg. Celui-ci se poursuivra jusqu'au 17 juin inclus

Le départ étant à 13h20, nous avons à nouveau organisé la récupération des enfants qui mangent au périscolaire afin de minimiser la perte de temps.

Les plannings ont pu être complétés grâce à la disponibilité des parents agréés que l'équipe enseignante remercie vivement. Sans eux, l'activité serait remise en cause.

La commune prend toujours en charge le coût du transport lié à cette activité, le coût des séances restant à la charge des parents.

Ce dernier a fortement augmenté pour les écoles comme la notre, Kaysersberg ayant décidé la mise en place d'un forfait très injuste de 100€ par classe quelle que soit le nombre d'élèves et Aqualia ayant augmenté ses tarifs (de 3€ à 3,50€ par enfant).

Le montant s'élevant à 3533€, nous avons choisi de mutualiser celui-ci pour répartir le coût, arrivant ainsi à un montant de 35,70€

Les délégués des parents ont interpellé la mairie à ce sujet. Conscients de la difficulté que peut représenter cette hausse, la commune a décidé d'octroyer une subvention de 400€ qui permet de ramener le prix à 31,65 par enfant.

B) Autres activités

18/03/2024 : intervention de la gendarmerie dans la classe des CM2. Les gendarmes étaient plutôt satisfaits des connaissances des élèves et de l'état général de leurs vélos.

Nous prévoyons une grande sortie à Strasbourg pour toute l'école le vendredi 17 mai prochain. Nous avons fait des demandes de devis, pour le train ainsi que pour le bus. Nous attendons encore la réponse de la SNCF mais d'après les informations que nous avons (75% de réduction pour les enfants, 12 accompagnateurs gratuits et 6 à -30%) nous arrivons à environ 9€ par enfant. Pour le bus, le tarif est de 1590€ pour 3 bus, soit un prix de 12,72€ par enfant.

Nous hésitons encore sur le mode de transport ; le train étant plus « ludique » pour les enfants, le bus étant plus sécurisant et moins contraignant d'un point de vue organisation (enfants au périscolaire le matin, départ de l'école, comptage plus facile...)

VII. Sécurité

A) Exercices d'alerte :

L'alerte « incendie » du 2^{ème} trimestre aura lieu le lundi 25 mars prochain, le matin. Comme d'habitude, les classes devront sortir rapidement pour se regrouper pour le comptage, sous le préau.

B) RAPPEL : Registre de santé et sécurité au travail

Le registre santé et sécurité au travail est un document **obligatoire** (article 3-2 décret 82-453 modifié, relatif à l'hygiène, à la sécurité et à la prévention médicale dans la fonction publique d'Etat) qui doit être mis à la disposition de **tous les personnels** d'une école et des **usagers**.

C'est dans ce registre que seront consignées toutes les remarques et suggestions relatives aux problèmes d'hygiène et de sécurité liés à :

- la sécurité des installations électriques et de gaz (vétusté, disjonctions fréquentes, absence de prise de terre...),
- l'hygiène des locaux (nettoyage général, état des sanitaires...),
- l'aspect immobilier : difficultés d'accès, de circulation, l'état général des bâtiments,
- l'environnement extérieur : pollution, bruits, signalisation, éclairage,

□ l'ambiance de travail : éclairage, espace de travail, port de charge, bruit, travail sur écran, cadre de vie, température...

Il est disponible au bureau du directeur où les personnes concernées pourront retirer une fiche de signalement.

VIII. Comptes et Crédits 2021

Les comptes de la coopérative USEP sont dans le vert. La vente de fromage qui avait été organisée lors du premier trimestre (pour rappel : 10384€ de ventes) a dégagé un bénéfice de 2481€. Les sommes récoltées serviront notamment à financer la grande sortie à Strasbourg.

Travaux, aménagements, achats

Pas de demandes particulières avec les travaux en cours. L'avancement de ces derniers et l'utilisation de la partie « neuve » de l'école amènera peut-être une réflexion sur les besoins restants, en rangement et en mobilier scolaire notamment.

Une réunion a eu lieu entre Madame FREMY, l'architecte et le Directeur. Celle-ci a permis d'amener des ajustements en matière de prises de courant et connexion internet avant la finition du nouveau bâtiment et le début de la réhabilitation de l'ancien.

Il a été convenu d'ajouter une prise de courant ainsi qu'une prise RJ45 (internet) au fond de chaque salle. L'une des anciennes salles de classe aura un mur entier équipé de prises (courant et RJ45) afin de pouvoir servir de salle « informatique » le cas échéant (transfert de ce qui était prévu en BCD au départ). Le puit de lumière initialement prévu dans la bibliothèque n'a pas vraiment d'utilité puisque cette salle est suffisamment claire.

Un passage sera aménagé à partir du portail donnant sur la cour arrière (passage vers la mairie). Ce sera l'entrée provisoire de l'école jusqu'à la fin des travaux. La commune réfléchira à la mise en place de garages à vélos (récupération des existants) pour les enfants concernés.

Le revêtement de la cour est encore incertain mais celle-ci sera opérationnelle, bien que pas encore définitive.

La future salle d'activité servira à la fois de cuisine, d'infirmerie, de bureau et de stockage en attendant la fin des travaux.

Les nouveaux TNI ont été commandés et seront installés le 16 avril. Les enseignants bénéficieront d'une formation à leur utilisation le mercredi 17 avril.

Le désamiantage de l'ancien bâtiment débutera dès la deuxième semaine des congés de printemps et durera entre 2 et 3 semaines. L'architecte précise que le bâtiment est fermé hermétiquement par l'entreprise experte en la matière.

Le déménagement est prévu à partir du 18 avril (2 jours avant les congés de printemps).

Les enseignants et la commune proposent une grande journée consacrée à ce déménagement le samedi 20 avril et font appel à tous ceux qui sont prêts à venir aider à transférer l'ancienne école dans la nouvelle.

L'objectif étant d'arriver à vider entièrement l'école afin que les enseignants puissent « profiter » des congés pour mettre en place leur classe, en sachant que les travaux de la 2^{ème} phase débiteront à partir du 29 avril.

M. PANKUTZ se chargera d'informer les parents.

Mme THORR propose de préparer un tableau d'inscription pour les volontaires avec des créneaux de 2 heures (8h-10h ; 10h-12h ; 13h-15h ; 15h-17h). Les parents pourront s'inscrire sur un ou plusieurs créneaux.

Si nous pouvions disposer d'une vingtaine de personnes cela permettrait de mener le déménagement de 2 classes simultanément. Les Conseillers et ouvriers municipaux, déjà engagés dans cette démarche viendront en renfort et proposent de déménager les meubles volumineux (armoires, bureaux, avec le camion de la commune.

En attendant, les enseignants poursuivent le travail de tri et de mise en cartons et une (ou 2 bennes) seront mises à leur disposition pour désencombrer au maximum l'école en vue du déménagement.

Monsieur MOSSER interroge les enseignants sur les serrures et les clés de la future école. Ces derniers, après s'être concertés, indiquent qu'ils sont plutôt favorables à la solution d'un pass unique ouvrant toutes les portes.

IX. DIVERS

La Mairie nous a informé d'un arrêté permanent qui a été pris, relatif à la capture et la stérilisation des chats errants.

Les Brigades Vertes ont la charge de les capturer et de les remettre à la SPA de Colmar.

Les parents demandent s'il est possible d'être informés plus tôt des sorties ayant besoin d'accompagnateurs afin qu'ils puissent s'organiser plus facilement et non en dernière minute.

Les enseignants ont entendu les (la) demandes concernant l'angoisse de parents qui craignent que leur enfant ne ressorte de la cour au moment des accueils.

Les enseignants ont entendu cela et restent vigilants. Pour rappel, hormis les élèves de l'enseignant(e) de surveillance, les autres élèves traversent la cour et se rendent directement dans leur classe en passant par les toilettes, ce qui est facilement vérifiable et par l'enseignant de surveillance et par les parents.

Les déléguées des parents ainsi que les enseignants remercient vivement les parents engagés dans l'activité piscine pour leur disponibilité (parfois au dernier moment). Grâce à ces derniers, toutes les séances devraient pouvoir être assurées.

Côté Périscolaire, monsieur Gauthier précise que les inscriptions ont commencées et que la date limite du 28 mars approche.

L'augmentation du nombre d'enfants (avec 32 petits attendus en maternelle à la rentrée), amène le centre à recruter. Monsieur Gauthier recherche un animateur pour un contrat de 10h + 2 à 3h en fonction des inscriptions.

Un projet « J'apprends l'Alsacien » a démarré à l'accueil périscolaire. Ce dernier peut accueillir jusqu'à 12 enfants.

La date du prochain Conseil d'École est la suivante :

Vendredi 14 juin 2024 à 17h30.

Fin de la réunion : 20h

Le Directeur

M. PANKUTZ